

Gérard FERROT

Lamorlaye, le 04 octobre 1992

107

4 allée Santos Dumont
60260 LAMORLAYE
FRANCE

REPUBLICA DE CHILE
Sr. Patricio Aylwin
REGISTRO Y ARCHIVO Oscar (Presidente de la
Republica Palacio de la
Moneda SANTIAGO CHILI

NR. 92/23112
08 OCT 92

AI

P.A.P.	<input type="checkbox"/>	R.C.A.	<input type="checkbox"/>	F.W.M.	<input type="checkbox"/>
C.B.R.	<input type="checkbox"/>	E.D.E.	<input type="checkbox"/>	P.V.S.	<input type="checkbox"/>
M.T.O.	<input type="checkbox"/>	E.D.E.C.	<input type="checkbox"/>	J.R.A.	<input type="checkbox"/>
Z.C.	<input type="checkbox"/>				

ARCHIVO

Monsieur le Président,

C'est en qualité de membre-sympathisant d'Amnesty International, mouvement impartial défendant les prisonniers d'opinion dans tous les pays, que je me permets de vous adresser cet appel concernant l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curinir Lincoqueo en 1973. J'espère que toute la vérité sera connue et que les meurtriers seront jugés. Je vous signal que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations commises par le passé, elle devrait donc être abrogée.

Votre intervention ne manquera pas d'être vivement appréciée par tous ceux qui, dans le monde, sont opposés à de telles pratiques et défendent les droits fondamentaux à la liberté de pensée et d'expression de la personne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma très haute considération.

~~Gérard FERROT~~

Archivado
en
CARPETA